الهيئة العليا
للاتصال السمعي البصري
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⴰⵣⵣⵓⵍⴰⵏ
Haute Autorité de la
Communication Audiovisuelle

La haine TUE !

Stopper la recrudescence du discours qui tue dans nos média

L'escalade de l'intolérance

Je stigmatise → Je rejette → Je hais → Je tue

Ils sont morts à cause de.....

- Leurs orientations sexuelles
- Leurs couleurs
- Leurs Ethnies
- Leurs appartenances idéologiques

www.haca.ma

الهيئة العليا
للاتصال السمعي البصري
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⴰⵣⵣⵓⵍⴰⵏ
Haute Autorité de la
Communication Audiovisuelle

Article 19

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

- Article 19
Décl. Droits Hommes

ICCPR, Article 20 (2)

«Tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence est interdit par la loi.»

Loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle

Article 22 Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque, en quelque circonstance que ce soit, et par quelque partie que ce soit privée ou publique. Nul ne doit infliger à autrui, sous quelque prétexte que ce soit, des traitements cruels, inhumains, dégradants ou portant atteinte à la dignité humaine. La pratique de la torture, sous toutes ses formes et par quiconque, est un crime puni par la loi.

Article 23 Est proscrite toute incitation au racisme, à la haine et à la violence.

Le génocide et tous autres crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et toutes les violations graves et systématiques des droits de l'Homme sont punis par la loi.

Constitution du Maroc

Préambule

" Bannir et combattre toute discrimination à l'encontre de quiconque, en raison du sexe, de la couleur, des croyances, de la culture, de l'origine sociale ou régionale, de la langue, du handicap ou de quelque circonstance personnelle que ce soit

Article 20 Le droit à la vie est le droit premier de tout être humain. La loi protège ce droit.

Article 22 Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque, en quelque circonstance que ce soit, et par quelque partie que ce soit privée ou publique. Nul ne doit infliger à autrui, sous quelque prétexte que ce soit, des traitements cruels, inhumains, dégradants ou portant atteinte à la dignité humaine. La pratique de la torture, sous toutes ses formes et par quiconque, est un crime puni par la loi.

Article 23 Est proscrite toute incitation au racisme, à la haine et à la violence.
Le génocide et tous autres crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et toutes les violations graves et systématiques des droits de l'Homme sont punis par la loi.

الهيئة العليا
للاتصال السمعي البصري
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⴰⵣⵣⵓⵍⴰⵏ
Haute Autorité de la
Communication Audiovisuelle

Pyramide des degrés d'intensité du discours d'incitation à la haine

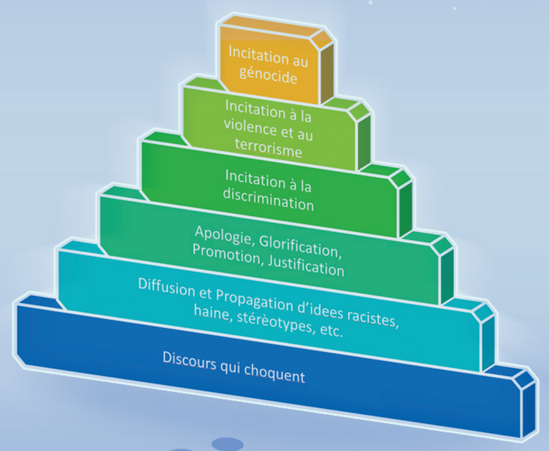

www.haca.ma

الهيئة العليا
للاتصال السمعي البصري
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⴰⵣⵣⵓⵍⴰⵏ
Haute Autorité de la
Communication Audiovisuelle

Quelques résultats de monitoring du discours incitant à la haine dans les médias marocains

Degré d'intensité du discours de la haine selon la pyramide précitée

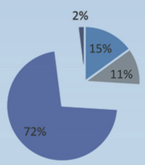

- incitation à l'inimitié inspirant un sentiment de haine
- Apologie, ou la glorification de la violence
- incitation à la discrimination idées racistes/ stéréotypes/ stigmatisation
- incitation au passage à l'acte

Auteurs du discours de la haine par genre

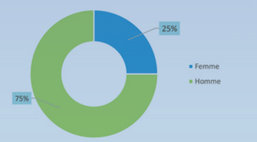

Attitudes des animateurs médias

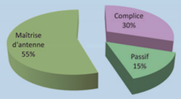

Auteurs du discours de la haine

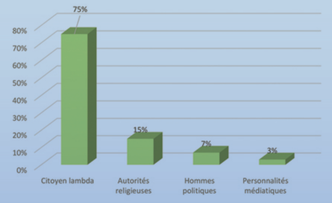

Types de discours de la haine

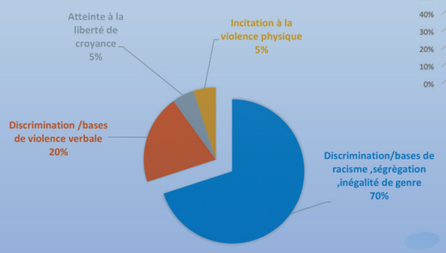

Cibles du discours de la haine

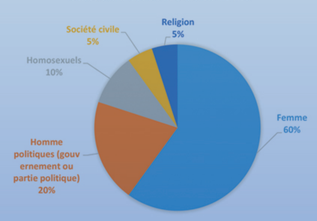

www.haca.ma

الهيئة العليا
للاتصال السمعي البصري
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⴰⵣⵣⵓⵍⴰⵏ
Haute Autorité de la
Communication Audiovisuelle

Le taux de présence de propos incitant à la haine représente 25% de l'échantillon examiné

Exemples des cas identifiés :

- « Violence conjugale »
- La haine et le rejet à l'encontre de certaines catégories sociales
- Le mépris vis-à-vis des handicapés
- Haine et mépris envers certaines catégories de métiers
- Discrimination culturelle et ethnique
- Mépris et Haine vis-à-vis de la religion
- Menace sur antenne à l'encontre de leaders de manifestation publique